

43	15/06/2021	BE 0202.962.701	53	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21216.00020	C-app 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **VIVAQUA**
 Forme juridique: Société coopérative
 Adresse: BOULEVARD DE L'IMPERATRICE N°: 17-19 Boîte:
 Code postal: 1000 Commune: Bruxelles
 Pays: Belgique
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
 Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0202.962.701

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 24-08-2020

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 03-06-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2020 au 31-12-2020

Exercice précédent du 01-01-2019 au 31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.4, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

MARCUS Cathy

Rue de Neufchâtel 38
1060 Saint-Gilles
BELGIQUE

Début de mandat: 12-12-2012

Administrateur délégué

VAN NUFFEL Bernard

Avenue Demosthène Poplimont 52
1090 Jette
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Président

BIERMANN Jonathan

Rue Fond'Roy 67
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur délégué

LHOIR Caroline

Rue Jean deraeck 39
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2018

Administratrice

SCOURNEAU Vincent

Chaussée d'Ophain 198/3
1420 Braine-l'Alleud
BELGIQUE

Début de mandat: 02-06-2005

Administrateur

TAITTINGER Virginie

Bld Saint Michel 23
1040 Etterbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 27-06-2018

Administratrice

WILMART Guy

Boulevard Maria Groeninckx-De May 78/2
1070 Anderlecht

N°	BE 0202.962.701		C-app 2.1
----	-----------------	--	-----------

BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Vice-Président

LOODTS Vanessa

Boulevard Auguste Reyers 103/29

1030 Schaerbeek

BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur délégué

VANDE WEYER MArc

Drève des Maricolles 92

1082 Berchem-Sainte-Agathe

BELGIQUE

Début de mandat: 30-01-2019

Administrateur délégué

BASSAMBI ILUMBE Jean-Yves

Rue Verbist 87

1210 Saint-Josse-ten-Noode

BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

BEN ABDELMOUMEN Anas

Kruisberg 24/2

1120 Neder-Over-Heembeek

BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

BOUFRAQUECH Khalil

Boulevard du Jubilé 17

1080 Molenbeek-Saint-Jean

BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

DEVILLE Quentin

Avenue Victor Gilsoul 99/1

1200 Woluwe-Saint-Lambert

BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

DE REUSMES Romain

Avenue de l'Hippodrome 12

1050 Ixelles

BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

ERALY Thomas

Avenue Princesse Elisabeth 50

1030 Schaerbeek

BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

GOETGHEBUER Lise

N°	BE 0202.962.701		C-app 2.1
----	-----------------	--	-----------

Rue Vanderkindere 177
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

GOSSÉ Els

Werystraat 22
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

JANSSEN Serge

Avenue Van Overbeke 98
1083 Ganshoren
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

MGHARI Abdellatif

Avenue du Château 12/11
1081 Koekelberg
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

MILIS Didier

Boulevard Louis Mettewie 93/24
1080 Molenbeek-Saint-Jean
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

MORENVILLE Catherine

Rue de Savoie 146
1060 Saint-Gilles
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administratrice

MULLER-HUBSCH Suzanne

Avenue Gounodlaan 61
1070 Anderlecht
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administratrice

PERSOONS Gabriel

Rue Théophobie Vander Elst 64
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

PINXTEREN Arnaud

Avenue Richard Neybergh 12
1020 Laeken
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur délégué

N°	BE 0202.962.701		C-app 2.1
----	-----------------	--	-----------

SMAHI Abdesselam

Rue de Bériot 48
1210 Saint-Josse-ten-Noode
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

STOKKINK Denis

Avenue des Sept Bonniers 205
1190 Forest
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

ZAPPALA Alessandro

Rue de l'Equerre 16
1140 Evere
BELGIQUE

Début de mandat: 20-02-2019

Administrateur

MOLDERS Didier

du Villageois 7
1160 Auderghem
BELGIQUE

Début de mandat: 27-11-2019

Administrateur

BLAMPAIN Michel

Avenue des Martinets 20
1160 Auderghem
BELGIQUE

Début de mandat: 16-12-2020

Administrateur

EVRAUD Danielle

Boulevard Louis Mettewie 71/39
1080 Molenbeek-Saint-Jean
BELGIQUE

Début de mandat: 23-09-2020

Administratrice

RSM INTERAUDIT (B 00091)

BE 0436.391.122
Chaussée de Waterloo 1151
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 01-06-2017

Fin de mandat: 03-06-2021

Commissaire Réviseur

Représenté directement ou indirectement par:

WARZEE Pierre (A01282)

Commissaire Réviseur
Chaussée de Waterloo 1151
1180 Uccle
BELGIQUE

MORRIS Karine (A01372)

Commissaire Réviseur
Chaussée de Waterloo 1151
1180 Uccle
BELGIQUE

N°	BE 0202.962.701		C-app 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	<u>169.566.662</u>	<u>179.249.995</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.374.214.759</u>	<u>1.309.874.231</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	<u>8.598.869</u>	<u>1.778.560</u>
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	<u>1.365.358.347</u>	<u>1.307.747.245</u>
Terrains et constructions		22	1.179.840.952	1.070.427.565
Installations, machines et outillage		23	2.609.550	2.608.706
Mobilier et matériel roulant		24	4.956.237	3.720.202
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	0	0
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	177.951.607	230.990.771
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	<u>257.544</u>	<u>348.426</u>
Entreprises liées	6.15	280/1	115.000	200.000
Participations		280	0	0
Créances		281	115.000	200.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	25.000	25.000
Participations		282	25.000	25.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	117.544	123.426
Actions et parts		284	74.727	74.752
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	42.816	48.674
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>178.638.100</u>	<u>218.882.191</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	<u>8.064.356</u>	<u>6.788.855</u>
Stocks		30/36	8.064.356	6.775.958
Approvisionnements		30/31	7.054.021	6.636.492
En-cours de fabrication		32	30.023	139.466
Produits finis		33	980.313	
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		12.897
Créances à un an au plus		40/41	<u>122.309.042</u>	<u>115.233.882</u>
Créances commerciales		40	111.129.327	110.833.974
Autres créances		41	11.179.715	4.399.909
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	<u>2.009.749</u>	<u>57.408.367</u>
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	2.009.749	57.408.367
Valeurs disponibles		54/58	<u>35.119.108</u>	<u>34.102.915</u>
Comptes de régularisation	6.6	490/1	<u>11.135.845</u>	<u>5.348.172</u>
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>1.722.419.521</u>	<u>1.708.006.417</u>

N°	BE 0202.962.701	C-app 3.2
----	-----------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	682.357.891	645.475.296
Disponible		10/11	4.875.467	4.875.467
Indisponible		110		
		111	4.875.467	4.875.467
Plus-values de réévaluation		12	312.216.151	312.410.935
Réserves		13	273.611.138	249.266.609
Réserves indisponibles		130/1	384.473	384.473
Réserves statutairement indisponibles		1311	384.473	384.473
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	273.226.664	248.882.136
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14		
	(+)/(-)			
Subsides en capital		15	91.655.135	78.922.285
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	38.944.637	38.850.023
Provisions pour risques et charges		160/5	38.944.637	38.850.023
Pensions et obligations similaires		160	23.376.031	23.376.031
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	6.329.515	5.672.026
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	9.239.091	9.801.966
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	1.001.116.993	1.023.681.098
Dettes à plus d'un an	6.9	17	792.016.255	816.749.325
Dettes financières		170/4	784.897.321	809.630.392
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	624.680.659	640.063.730
Autres emprunts		174	160.216.663	169.566.662
Dettes commerciales		175	7.107.336	7.107.336
Fournisseurs		1750	7.107.336	7.107.336
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	11.598	11.598
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	168.545.789	164.792.810
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	70.504.074	79.296.437
Dettes financières		43	21.395.787	17.685.281
Etablissements de crédit		430/8	21.395.787	17.685.281
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	47.582.505	43.203.446
Fournisseurs		440/4	47.582.505	43.203.446
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	324.634	787.521
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	15.411.837	15.470.082
Impôts		450/3	8.795.244	8.886.104
Rémunérations et charges sociales		454/9	6.616.594	6.583.977
Autres dettes		47/48	13.326.953	8.350.043
Comptes de régularisation	6.9	492/3	40.554.949	42.138.963
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.722.419.521	1.708.006.417

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	433.988.977	407.127.201
Chiffre d'affaires	6.10	70	277.995.231	270.520.019
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	857.973	102.778
Production immobilisée		72	110.725.710	111.112.477
Autres produits d'exploitation	6.10	74	37.065.738	24.659.357
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	7.344.325	732.569
Coût des ventes et des prestations		60/66A	389.059.619	374.443.676
Approvisionnements et marchandises		60	12.827.488	12.771.035
Achats		600/8	13.361.279	12.479.573
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-533.791	291.463
Services et biens divers		61	140.181.617	133.328.101
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	122.561.888	118.340.927
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	59.428.970	54.694.397
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	5.845.796	1.309.871
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	1.934.145	14.486.901
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	38.557.570	37.043.155
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	7.722.145	2.469.289
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	44.929.358	32.683.525
Produits financiers		75/76B	1.094.137	924.290
Produits financiers récurrents		75	1.094.137	924.290
Produits des immobilisations financières		750		16
Produits des actifs circulants		751	3.565	3.810
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.090.573	920.464
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	21.678.967	22.694.806
Charges financières récurrentes	6.11	65	21.678.967	22.694.806
Charges des dettes		650	22.502.836	23.980.817
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	-823.870	-1.286.011
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	24.344.528	10.913.009
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77		
Impôts		670/3		
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	24.344.528	10.913.009
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	24.344.528	10.913.009

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	24.344.528	10.913.009
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	24.344.528	10.913.009
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	24.344.528	10.913.009
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	24.344.528	10.913.009
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14		
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	XXXXXXXXXX	179.249.995
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	9.683.333	
Autres	8004		
	(+)/(-)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20	169.566.662	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	169.566.662	
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXX	1.778.560

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8021 6.820.309

Cessions et désaffectations

8031

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8041

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8051 8.598.869

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8121P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actés

8071

Repris

8081

Acquis de tiers

8091

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8101

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8111

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8121

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

81311 8.598.869

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	1.509.258.945
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171	468.094	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181	156.774.548	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	1.665.565.399	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	349.469.236
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231	194.784	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	349.274.452	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	788.300.615
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	47.178.668	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	480.385	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	834.998.898	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	1.179.840.952	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXXXX	21.954.493
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	992.977	
Cessions et désaffectations	8172	240.133	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	51.375	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	22.758.712	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXXXX	19.345.787
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	1.025.460	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	222.084	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	20.149.162	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	2.609.550	

N°	BE 0202.962.701	C-app 6.3.3
----	-----------------	-------------

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXXXX	28.206.801
8163	2.659.588	
8173	988.937	
8183	118.815	
8193	29.996.266	
8253P	XXXXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXXXX	24.486.599
8273	1.541.509	
8283		
8293		
8303	988.079	
8313		
8323	25.040.029	
24	4.956.237	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	0

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165		
------	--	--

Cessions et désaffectations

8175		
------	--	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8185		
------	--	--

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195	0	
------	---	--

Plus-values au terme de l'exercice

8255P	XXXXXXXXXXXX	
-------	--------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8215		
------	--	--

Acquises de tiers

8225		
------	--	--

Annulées

8235		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245		
------	--	--

Plus-values au terme de l'exercice

8255		
------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P	XXXXXXXXXXXX	
-------	--------------	--

Mutations de l'exercice

Actés

8275		
------	--	--

Repris

8285		
------	--	--

Acquis de tiers

8295		
------	--	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305		
------	--	--

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315		
------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325		
------	--	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

26		0
----	--	---

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	230.990.771
8166	103.905.574	
8176		
8186	-156.944.738	
8196	177.951.607	
8256P	XXXXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
27	177.951.607	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	8381		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	8441		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	8511		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	8541		
	(+)/(-)		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	0	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	200.000
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591	85.000	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	8621		
	(+)/(-)		
Autres	8631		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281	<u>115.000</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXX	25.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	25.000	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282	25.000	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXXXX	74.752
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373	25	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	74.727	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	<u>74.727</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>XXXXXXXXXXXX</u>	48.674
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	5.858	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>42.816</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

N°	BE 0202.962.701	C-app 6.5.1
----	-----------------	-------------

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
MINES DE PYRITE DE VEDRIN BE 0401.410.249 Société anonyme Rue AL'Tchode Ewe 5003 Saint-Marc BELGIQUE	Actions privilégiées de capital	100.496	98,53	0	31-12-2019	EUR	937.748	30.664

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	2.009.749	57.408.367
8686		
8687	2.009.749	57.408.367
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Recettes abonnés à affecter

Appointements 01/2021 payées en 12/2020

Charges relatives à l'exercice n+1

Autres charges à affecter

Exercice
3.593.548
3.343.270
4.162.541
36.485

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

- Disponible au terme de l'exercice
- Disponible au terme de l'exercice
- Indisponible au terme de l'exercice
- Indisponible au terme de l'exercice

CAPITAUX PROPRES APPORTÉS PAR LES ACTIONNAIRES

- En espèces
 - dont montant non libéré
- En nature
 - dont montant non libéré

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	
110		
111P	XXXXXXXXXX	4.875.467
111	4.875.467	
8790		
87901		
8791		
87911		

Modifications au cours de l'exercice

- Actions nominatives
- Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	291.000
8703	XXXXXXXXXX	

Actions propres

- Détenues par la société elle-même
 - Nombre d'actions correspondantes
- Détenues par ses filiales
 - Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

- Suite à l'exercice de droits de conversion
 - Montant des emprunts convertibles en cours
 - Montant de l'apport
 - Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
- Suite à l'exercice de droits de souscription
 - Nombre de droits de souscription en circulation
 - Montant de l'apport
 - Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts

- Répartition
 - Nombre de parts
 - Nombre de voix qui y sont attachées
- Ventilation par actionnaire
 - Nombre de parts détenues par la société elle-même
 - Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)

Exercice

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provisions sociales

Provision Rénovation Bétons Tailfer

Provision litige entrepreneur

Provision litige juridique

Provision pour risques financier

Exercice
4.735.268
1.792.461
320.000
70.000
2.321.361

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	70.504.074
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	60.820.741
Autres emprunts	8851	9.683.333
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	70.504.074

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	261.270.649
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	222.537.317
Autres emprunts	8852	38.733.332
Dettes commerciales	8862	7.107.336
Fournisseurs	8872	7.107.336
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	11.598
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	268.389.583

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	523.626.672
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	402.143.342
Autres emprunts	8853	121.483.331
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	523.626.672

DETTES GARANTIES
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	8.795.244
450	
9076	
9077	6.616.594

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Intérêts payés en 2021, relatifs à 2020	2.779.650
Recette à reporter - Subside Régional	6.900.000
Redevance Abonnés à reporter	9.224.737
subside Aqua 3S Labo	331.137
Paiements à reconcilier et à ventiler	21.319.425

Exercice
2.779.650
6.900.000
9.224.737
331.137
21.319.425

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

	Exercice	Exercice précédent
Vente de l'eau aux abonnés	135.377.505	127.866.606
Redevances assainissement communal	63.385.108	59.630.105
Redevances assainissement régional	32.043.605	32.400.322
Prestations de service Distribution	0	0
Vente de l'eau aux intercommunales	42.242.645	43.463.486
Prestations de services Assainissement	0	0
Autres prestations	1.906.911	1.949.198
Prestations de services Distribution et Assaissemnt	3.039.457	5.210.302

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740	37.065.738	18.627.202
-----	------------	------------

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture	9086	1.402	1.374
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	1.353	1.320,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	1.788.924	1.802.896

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	82.741.769	79.742.073
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	12.696.480	11.652.770
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	5.594.269	5.255.337
Pensions de retraite et de survie	624	21.529.370	21.690.747

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	1.368.500	14.676.031
--------------------------------------	-------------	-----------	------------

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées	9110	116.262	99.429
Reprises	9111		

Sur créances commerciales

Actées	9112	5.729.533	1.210.442
Reprises	9113		

Provisions pour risques et charges

Constitutions	9115	5.929.768	27.671.600
Utilisations et reprises	9116	3.995.623	13.184.699

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	20.249.508	20.288.646
Autres	641/8	18.308.063	16.754.509

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Intérêt de placement

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	1.053.080	920.464
9126		
754	30.891	
	10.167	0
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561	1.839.531	2.071.399
654		
655		
	1.015.661	1.286.011

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Autres Charges Financières

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	7.344.325	732.569
Produits d'exploitation non récurrents	76A	7.344.325	732.569
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	1.512.591	728.569
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	5.831.734	4.000
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	7.722.145	2.469.289
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	7.722.145	2.469.289
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	85.819	45.370
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	7.636.326	2.423.919
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

- Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - Autres latences actives

- Latences passives
 - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	55.462.639	60.689.975
9146	55.325.372	62.772.743
9147	23.928.998	23.048.551
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS
Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
 - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
- Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

- La valeur comptable des actifs grevés
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
- Le montant des actifs en cause
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

- La valeur comptable du bien vendu
- Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
 - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
- Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

- La valeur comptable des actifs grevés
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
- Le montant des actifs en cause
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

- La valeur comptable du bien vendu
- Le montant du prix non payé

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

- Valeur réévaluée du réseau des conduites de distribution restant propriété des communes

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	37.050.385
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	
	143.242.793

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
 Marchandises vendues (à livrer)
 Devises achetées (à recevoir)
 Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Emprunt BEI : Garantie accordée par Région Bxl Capitale au bénéfice de la Banque Européenne d'Investissement

Exercice
339.800.000

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées
 Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations	280/1	115.000	200.000
Créances subordonnées	280	0	0
Autres créances	9271	115.000	200.000
	9281		
	9291		
	9301		
	9311		
	9321		
	9331		
	9341		
	9351		
	9361		
	9371		
Créances			
A plus d'un an			
A un an au plus			
Placements de trésorerie			
Actions			
Créances			
Dettes			
A plus d'un an			
A un an au plus			
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières			
Participations	9253		
Créances subordonnées	9263		
Autres créances	9273		
	9283		
	9293		
	9303		
	9313		
	9353		
	9363		
	9373		
Créances			
A plus d'un an			
A un an au plus			
Dettes			
A plus d'un an			
A un an au plus			
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations	9252	25.000	25.000
Créances subordonnées	9262	25.000	25.000
Autres créances	9272		
	9282		
	9292		
	9302		
	9312		
	9352		
	9362		
	9372		

N°	BE 0202.962.701	C-app 6.15
----	-----------------	------------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	87.724
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	31.247
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	BE 0202.962.701	C-app 6.17
----	-----------------	------------

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Produits de couverture sur emprunts contractés La juste valeur de l'exercice ainsi que de l'exercice précédent sont des montants négatifs	Emprunt	Couverture	0	30.522.100	10.460.807	33.145.550	11.798.791

Immobilisations financières comptabilisées à un montant supérieur à la juste valeur

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

N°	BE 0202.962.701	C-app 6.19
----	-----------------	------------

Règles d'évaluation

Règles d'évaluation

A. Modification des règles d'évaluation en 2020 :

Une nouvelle règle a été adoptée en 2020

- Les coques destinées à la rénovation d'égouts produites par notre propre unité de fabrication font l'objet d'une valorisation au prix du marché, tant en comptabilisation en stock que lors de la mise en œuvre sur les chantiers (portés ensuite à l'actif du bilan).

Deux règles ont fait l'objet d'une modification :

- A partir de 2020, les amortissements sur les immobilisés sont comptabilisés prorata temporis journalier à compter de la date de la mise en service du bien. Ceci a pour conséquence une diminution des charges de 348 k€.
 - Afin de répondre au principe comptable de prudence et bonne foi, et au-delà des dispositions prévues par l' « Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale établissant un outil de suivi et de reporting en vue de la détermination du coût-vérité de l'eau en Région de Bruxelles-Capitale » pris le 3 décembre 2015, VIVAQUA acte depuis l'exercice 2020 une réduction de valeur pour risque commercial de 25%, 50%, 75%, et 100% des créances affichant respectivement plus de 4 mois, 1, 2 ou 3 ans d'échéance. Il ne s'agit cependant nullement dans le chef de VIVAQUA d'une renonciation à la poursuite des créances concernées, qui restent intégralement dues. Le montant de la provision ainsi constituée est réévalué annuellement en clôture d'exercice. Le renforcement de la prise de réduction de créance en 2020 découle de la volonté politique régionale d'interdire toute coupure d'eau pour facture impayée, pouvant potentiellement se traduire par une plus grande difficulté à encaisser les montants facturés. Cette modification résulte en une charge supplémentaire de 5.349 K€

B. Texte coordonné des règles d'évaluation

Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du Livre III de l'A.R. du 29/04/2019 portant exécution du Code des Sociétés et des Associations.

ACTIF

Frais d'établissement

Depuis l'exercice 2008, est repris sous cette rubrique, le montant nécessaire à la couverture des engagements en matière de pension considérés au 31 décembre 2008 et non couvert par des réserves constituées, ni visés par la dispense accordée par la FSMA en vertu de la Loi sur les Institutions de Retraites Professionnelles (LIRP). Par dérogation à l'article 3:37 de l'A.R. du Code des Sociétés et des Associations, le montant repris sous cette rubrique est amorti sur une durée de 30 années, au même rythme que les emprunts contractés afin d'assurer cette couverture.

Immobilisations incorporelles

Au niveau des Immobilisations incorporelles, les frais liés à l'étude et la mise en place de projets de remplacement ou de modification profondes de systèmes informatiques structurants (tels que des modules d'ERP) font l'objet d'une activation. Le montant du coût total desdits projets ne feront l'objet d'amortissements que lors de leur mise en service.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires si facturés dans la même année que l'acquisition, ou à leur coût de revient.

A partir de l'exercice 2016, les immobilisations ne font plus l'objet de réévaluation. Cependant, la réévaluation comptabilisée jusqu'au 31/12/2015 continue à être amortie. Cet amortissement est de 2% par an. Les terrains et les immeubles ayant fait l'objet d'une seule et même acquisition, le principe d'une répartition par moitié entre les deux composantes est d'application pour le calcul desdits amortissements.

Politique d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon industrielle linéaire, et pro rata temporis journalier sur l'exercice d'acquisition ou d'activation de l'immobilisation concernée. Les amortissements sont calculés suivant des taux bien précis :

- Installations (captages, adductions, répartition, réseaux de distribution situés en Flandre, immeubles d'exploitation, ...) en service : 5%, locaux de secteur : 2%, Siège Social : 3,33%.
- Installations de distribution et d'assainissement situées en Région de Bruxelles-Capitale (réseau distribution, réseau d'égouttage, remplacement et pose de compteurs, raccordements, bassins d'orage, collecteurs, stations de pompage et siphons) : 3,33%
- Matériel mobile: les acquisitions inférieures à 250 € sont directement prises en charge dans l'année, les acquisitions supérieures à 250 € et inférieures à 625 € sont immobilisées et amorties à 100% tandis que les acquisitions d'une valeur supérieure ou égale à 625 € sont amorties à raison de 20%.
- Matériel de l'atelier des compteurs: 10%.
- Matériel des laboratoires: 15%.
- Matériel de la reprographie: 20% ou 10% en fonction de la durée de vie probable de l'immobilisation.
- Engins de travaux: 33,3% pour les grosses réparations ou aménagements aux engins non neufs, 20% pour dumpers, mini-pelles et engins de tonte et 10% pour tout autre engin.
- Véhicules de transport: 10% pour les camions de 12t et plus, 20% pour les autres véhicules, 33,3% pour les grosses réparations ou aménagements non neufs.
- Outillage: les acquisitions inférieures à 75 € sont directement prises en charge dans l'année, les acquisitions d'une valeur supérieure ou égale à 75 € sont amorties à raison de 20 %.
- Mobilier et matériel de bureau: 10%, sauf matériel électrique : 20%.
- Logiciels et matériel informatique: 20%, 25%, 33% ou 100% en fonction de la durée de vie probable de l'immobilisation excepté pour le matériel « infrastructure, bureautique, applications télécom et divers d'une valeur < à 250 € qui sera pris en charge dans l'année.
- Pièces de rechange des plans d'entretien de la production: 20% .
- Téléphone: 20% pour le matériel de téléphonie, 33,33% pour les smartphones et GSM et prise en charge dans l'année du matériel « Divers » d'une valeur < à 250€ .
- Appareils électroménagers: 20% .
- Vélos électriques: 100% .

Au niveau des immobilisations corporelles, à partir de l'exercice 2018, les travaux d'investissements sont comptabilisés en en-cours (rubrique 27) jusqu'à leur réception définitive ; ils sont considérés comme construction (rubrique 221) et subissent leur premier amortissement plein au cours de l'exercice de leur réception définitive.

Immobilisations financières

a. Participations et autres titres de portefeuille

Ces immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Des réductions de valeur sont actées dans la mesure où apparaît une moins-value ou dépréciation durable.

b. Créances

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées dans la mesure où apparaît une moins-value ou dépréciation durable.

Ces immobilisations ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Créances à plus d'un an

Ces créances sont évaluées selon les mêmes règles que les créances reprises en immobilisations financières.

Stocks et commandes en cours d'exécution

L'inventaire est valorisé au prix unitaire moyen pondéré et fait l'objet d'un ajustement permanent en fonction des mouvements de stocks; qu'il s'agisse d'entrées résultant de commandes, de sortie de matériaux ou de tout mouvement d'adaptation du stock.

Si une diminution de valeur économique des biens en stock est constatée, leur valeur comptable sera adaptée au niveau de leur valeur de marché.

Le cas échéant, les commandes en cours d'exécution sont valorisées à leur valeur d'acquisition.

Une réduction de valeur complémentaire sera opérée s'il convient d'abaisser leur valeur comptable au niveau de leur valeur de réalisation ou de tenir compte des réductions de valeurs qui s'appliqueront comme suit :

- 33% si non mouvementés depuis 3 ans ;
- 66% si non mouvementés depuis 4 ans ;
- 100% si non mouvementés depuis 5 ans et plus.

En ce qui concerne les coques destinées à la rénovation d'égout et produite par notre propre unité de fabrication, le stock de produits finis est valorisé au prix standard du marché.

Créances à un an au plus

Afin de répondre au principe comptable de prudence et bonne foi et au-delà des dispositions prévues par l' « Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale établissant un outil de suivi et de reporting en vue de la détermination du coût-vérité de l'eau en Région de Bruxelles-Capitale » pris le 3 décembre 2015, VIVAQUA acte une réduction de valeur pour risque commercial de 25%, 50%, 75%, et 100% des

N°	BE 0202.962.701	C-app 6.19
----	-----------------	------------

créances affichant respectivement plus de 4 mois, 1, 2 ou 3 ans d'échéance. Il ne s'agit cependant nullement dans le chef de VIVAQUA d'une renonciation à la poursuite des créances concernées, qui restent intégralement dues. Le montant de la provision ainsi constituée est réévalué annuellement en clôture d'exercice.

Les créances commerciales déclarées irrécouvrables sont prise en charge par l'exercice en cours duquel elles sont déclarées telles.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont évalués à leur valeur nominale.

PASSIF

Apports

Ceux-ci se composent actuellement de :

- 290.986 actions nominatives de catégorie « A » souscrites par les communes ;
- 14 actions nominatives de catégorie « B » souscrites par l'IECBW en 2008, devenue InBW.

Subsides

Pour l'activité « assainissement », les subsides d'investissement sont comptabilisés lors de l'envoi de la déclaration de créance à la Région Bruxelles-Capitale et sont amortis suivant le plan d'amortissement de l'investissement auquel ils se rapportent.

Pour l'activité « distribution », les subsides d'investissement sont comptabilisés à la réception de la lettre d'engagement de la Région Bruxelles-Capitale et sont amortis suivant le plan d'amortissement de l'investissement auquel ils se rapportent.

Les paiements des investissements à charge de tiers sont enregistrés comme subsides lors leur encaissement et sont amortis au même rythme que l'investissement auquel ils se rapportent.

Provisions et impôts différés

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration procède à un examen complet des provisions constituées antérieurement ou à constituer, en couverture des risques et charges auxquels VIVAQUA est soumise.

Dettes à plus d'un an

Elles comprennent les dettes financières qui sont composées d'emprunts négociés auprès d'organismes belges. Elles font l'objet d'amortissements annuels selon un plan établi lors de la conclusion de l'emprunt et faisant partie intégrante dudit contrat.

A partir de 2008, elles reprennent également la dette contractée en vue de financer les engagements en matière de pension, et ce, en conformité avec les dispositions légales.

Depuis l'exercice comptable 2016-2017, et la prise d'effet de la fusion avec HYDROBRU, elles reprennent en outre les financements contractés auprès de la Banque Européenne d'Investissement.

Dettes à un an au plus

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale.

Les dettes commerciales libellées en euros sont évaluées à leur valeur nominale. Si elles sont exprimées en devises étrangères, elles sont converties en euros au cours du jour de l'opération, la différence de change constatée entre le cours et le cours du jour du paiement étant comptabilisée en compte de résultats. A la date de la clôture de l'exercice, elles sont ré-estimées en fonction du cours de ce jour; seules les pertes de change constatées font l'objet d'une écriture en compte de résultats.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice est établi en considérant les volumes consommés et facturés sur l'exercice en question auprès des usagers finaux, ainsi qu'une estimation des volumes consommés mais non encore facturés sur ledit exercice auprès des mêmes usagers.

Il intègre par ailleurs la correction résultant de la confrontation entre d'une part, les volumes relatifs à un exercice antérieurs facturés au cours du présent exercice comptable et d'autre part l'estimation de ces volumes opérée au cours d'exercices antérieurs.

A partir de l'exercice 2019, dans un souci d'alignement de la comptabilité avec les conditions générales en vigueur, les redevances d'abonnement à la distribution, facturées par anticipation aux usagers, sont comptabilisées pro rata temporis sur l'exercice en cours (et le solde est porté en « produit à reporter »).

BILAN SOCIAL

Suite à l'avis de la Commission des Normes Comptables, VIVAQUA a décidé en 2012 d'établir un bilan social.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise

La valeur des garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise recouvre la garantie accordée par la Région de Bruxelles-Capitale au bénéfice de la Banque Européenne d'Investissement et recouvre le solde restant dû des programmes de financement conclus en 2010 et 2014 par HYDROBRU avec la Banque Européenne d'Investissement.

Biens détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise

La valeur des réseaux de distribution mis à disposition par les communes bruxelloises a été établie comme suit :

- la détermination d'une valeur actuelle au 31 décembre 1972 basée sur la valeur de remplacement et la vétusté ;
- l'ajout annuel à valeur actuelle, à partir de 1973, des investissements de l'exercice, complétés jusqu'en 1984 d'une réévaluation calculée sur base des coefficients publiés au Moniteur Belge ;
- à partir de 1989, la réduction proportionnelle de la valeur du réseau en fonction des longueurs de réseau désaffectées, la valorisation se faisant au prix moyen calculé à la fin de l'exercice précédent.

Marchés à terme

La valeur des produits de couverture sur emprunts contractés représente la valeur « mark-to-market » desdits produits tels qu'évalués au 31 décembre de l'exercice concerné.

Droits et engagements divers

Les « Droits et engagements divers » reprennent le solde de la dispense de financement des engagements de pension de VIVAQUA transférés à Hydralis OFF qui n'aurait pas, par ailleurs, fait l'objet d'une provision portée au passif du bilan de VIVAQUA, ainsi que le solde éventuel du déficit de rendement enregistré par Hydralis, et pour lesquels, en vertu de la Loi sur les Institutions de Retraites Professionnelles, VIVAQUA reste solidairement tenue de l'apurement.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

Le Conseil d'Administration fait rapport sur l'exercice 2020 conformément au Code des Sociétés et des Associations.

1. COMMENTAIRES DES COMPTES ANNUELS

1.1. ACTIF

Frais d'établissement

En 2008, le montant nécessaire à la couverture des engagements en matière de pension et non couvert par des réserves constituées ni visée la dispense accordée par la FSMA a été repris sous cette rubrique. Ce montant s'élevait alors à 255.000 K€ et est amorti depuis lors au même rythme que l'emprunt d'un montant équivalent ayant financé l'externalisation des engagements de pension, soit sur 30 ans. Le montant amorti sur l'exercice 2020 s'élève à 8.500 K€.

Ces frais sont considérés comme des frais de restructuration suite à l'obligation légale imposée aux entreprises publiques de couvrir l'intégralité des engagements de pension précités. Cette disposition impose l'externalisation du fonds de pension du personnel et de leurs ayants droit, fonds auparavant géré au sein de VIVAQUA. L'année 2009 a vu la mise en place de l'OPF HYDRALIS qui a reçu l'agrément de la CBFA le 23/2/2010.

Depuis l'année 2014, se retrouve également sous cette rubrique le montant relatif aux débiteurs pour le financement de pension. La valeur historique de celui-ci s'élève à 35.500 K€ et est amorti sur une durée de 30 ans. L'amortissement de l'exercice 2020 est de 1.183 K€.

Immobilisations incorporelles

Au niveau des Immobilisations incorporelles, les frais liés à l'étude et la mise en place encourus en 2020 sur le projet de remplacement de l'ancien système de facturation aux abonnés ont été activé pour un montant de 8.599 k€.

Immobilisations corporelles

Il s'agit de la valeur bilantaire nette, amortissements déduits, et hors réévaluation des investissements en :

- Captage, adduction, réseau de répartition et immeubles d'exploitation pour un montant net de 98.201 K€.
- Réseau de distribution et d'assainissement situés en Région de Bruxelles-Capitale pour un montant à fin 2020 de 787.757 K€.
- Sont également repris sous cette rubrique des immobilisations relatives à des machines, outillage, mobilier,... pour un montant net de 7.566 K€.

La réévaluation pratiquée jusqu'au 31/12/2015 s'élève à un montant net (amortissements déduits) de 293.883 K€

Les immobilisations en cours sont comptabilisées au prix d'achat ou coût de réalisation et portées en immobilisations « Terrains et constructions » dès leur réception définitive. Elles s'élèvent à fin 2020 à 177.952 K€, en diminution de 53.039 K€ par rapport à fin 2019.

La ventilation des immobilisations corporelles est reprise dans l'annexe aux comptes annuels.

Stocks et commandes en cours d'exécution

Sous cette rubrique, d'un montant global de 8.064 K€, figurent essentiellement des matières de consommation concourant à la production d'eau potable, à l'exploitation courante des réseaux communaux et à l'activité d'assainissement des réseaux d'égouttage communaux.

Depuis 2020, cette rubrique comprend également le stock de coques destinées à la rénovation d'égouts, fabriquées dans notre usine.. Ces coques, valorisées au prix du marché, représentent une valeur de 980 k€ au 31/12/2020.

Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus qui s'élèvent au 31/12/2020 à 122.309 K€ sont représentées par :

- les créances commerciales d'un montant de 111.129 K€ qui se composent essentiellement :
 - des sommes dues par les abonnés pour leur consommation d'eau (76.979 K€) ;
 - des sommes dues par nos autres clients (9.673 K€) ;
 - du montant des factures à établir (48.752 K€) ;
 - du montant dû par nos fournisseurs (notes de crédit à recevoir) (436 k€) ;
 - des acomptes versés à divers fournisseurs (88 k€) ;
 - sous déduction de la réduction de valeur sur créances des abonnées (-24.812 K€) ;
- les autres créances pour un montant de 11.180 K€ qui se composent essentiellement :
 - du montant des subsides à recevoir (3.617 K€) ;
 - du montant de la TVA à récupérer (1.351 k€) ;
 - du montant à récupérer dans le cadre de la dispense partielle du versement du précompte -professionnel en matière de travaux en Recherche & Innovation et du travail en équipe (5.915 k€) ;
 - du montant de créances diverses (292 k€).

Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie s'élèvent à 2.010 K€. Il s'agit de la valeur de la trésorerie temporairement excédentaire placée à terme.

Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles s'élèvent à 35.119 K€. Il s'agit des avoirs en comptes courants auprès de Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC.

Comptes de régularisation

Le montant des comptes de régularisation à l'actif s'élève à 11.136 K€ et est principalement constitué des recettes d'abonnés à affecter (3.594 k€), des appointements de janvier 2021 payés en décembre 2020 (3.343 k€) ainsi que des factures fournisseurs relatives à 2021 (Ethias, software,...) (4.163 k€).

1.2. PASSIF

Apports

Les apports s'élèvent à 4.875 K€. Il se compose de :

- 290.986 actions de catégorie « A » ;
- 14 actions de catégorie « B » souscrites par l'in BW.

Plus-values de réévaluation

La diminution de 195 K€ résulte essentiellement de la vente de biens immeubles

Réserves

Cette rubrique comprend la réserve statutairement indisponible (384 K€) et les réserves immunisées (273.226 K€), ventilées comme suit :

- Réserves acquises suite à la fusion avec HYDROBRU (114.609 K€) ;
- Réserves pour investissement (51.209 K€) ;
- Réserves pour pension (107.409 K€).

Les réserves immunisées peuvent, le cas échéant, être affectées à la couverture des interventions financières qui seraient légalement exigées de VIVAQUA en cas de sous-performance du fonds de pension Hydralis et/ou de toute autre mesure prise par la FSMA conduisant à la constitution obligatoire au sein d'Hydralis de réserves renforcées.

En ce sens, ces réserves immunisées jouent économiquement un rôle de provision.

Résultat reporté

De par le régime fiscal applicable à VIVAQUA (maintien à l'impôt des personnes morales ; non-assujettissement à l'impôt des sociétés), VIVAQUA ne peut verser de dividende à ses actionnaires ; ses bénéfices sont ainsi intégralement mis en réserves immunisées et ses pertes sont imputées sur ces réserves.

Subsides en capital

Cette rubrique représente la valeur totale des subsides d'investissements alloués diminuée du montant total de l'amortissement pratiqué soit 91.655 K€ ventilés à concurrence de :

- 24.956 K€ pour les investissements sur les réseaux de distribution et d'assainissement en Région de Bruxelles-Capitale
- 1.353 K€ pour les rénovations réalisées au Château de Modave.

N°	BE 0202.962.701	C-app 7
----	-----------------	---------

- 65.346 K€ d'interventions de tiers dans des investissements. Celles-ci sont reclassées en subside en capital étant donné leur rattachement à des immobilisations corporelles. Ces montants d'intervention sont amortis au même rythme que les investissements sous-jacents.

Provisions et impôts différés

Ce poste se compose de différentes provisions pour un montant total de 38.945 K€ se décomposant comme suit :

- Provision pour couverture pension : 23.376 K€ ;
- Provision pour réactivation du charbon actif en grain à Tailfer : 6.330 K€ ;
- Provision pour rénovation des bétons de Tailfer : 1.793 K€
- Provision sociale : 4.735 K€ ;
- Provision pour litige juridique : 70 K€ ;
- Provision pour risques financiers : 2.321 K€ ;
- Provision pour litige entrepreneur : 320 K€.

Dettes à plus d'un an

Cette rubrique comprend :

- Les dettes financières reprenant le solde à rembourser au-delà de 2020 des divers emprunts contractés principalement en vue de financer nos investissements (784.897 K€). Elle augmente de la valeur des emprunts contractés dans l'année et diminue de la valeur des remboursements à effectuer dans l'année suivante conformément au tableau d'amortissement des emprunts.

Elle comprend également depuis 2008, l'emprunt contracté en vue de financer les engagements de pension ;

- Les dettes à long terme envers des tiers (7.107 K€).

Dettes à un an au plus

Cette rubrique d'un montant de 168.546 K€ reprend notamment :

- La partie des amortissements des emprunts contractés échéant dans l'année conformément au tableau d'amortissement des emprunts (70.504 K€) ;
- La partie des amortissements des emprunts contractés échus à fin 2020 mais dont le paiement a été comptabilisé en date comptable du 1er jour ouvrable 2021 (21.396 K€) ;
- Les dettes commerciales envers les fournisseurs (47.582 K€) ;
- Les acomptes reçus sur commandes (325 K€) ;
- Les dettes fiscales (8.795 K€, dont essentiellement la redevance sur prises d'eau : 8.256 K€) et dettes salariales (6.616 K€) ;
- Les autres dettes (13.327 K€) reprennent essentiellement :
 - La TVA sur facture émises abonnés (4.264 K€) ;
 - Les cautionnements reçus en numéraire des abonnés (509 K€) ;
 - Les créditeurs divers (481 K€) ;
 - Le fonds de solidarité internationale (873 K€) ;
- Le montant, tel que proposé par Hydralis à la FSMA en application de la Loi sur les Institutions de Retraite Professionnelle, de prise en charge partielle par VIVAQUA du déficit de rendement enregistré par Hydralis en 2020 (7.200 K€).

Comptes de régularisation

Le montant du compte s'élève à 40.555 K€ et est principalement constitué des postes suivants :

- Intérêts payés en 2021, relatifs à 2020 (2.780 K€) ;
- Solde des subsides régionaux octroyés en 2016, 2019 et 2020 en vue de respecter les ratios contractuels envers la BEI (6.900 K€) ;
- Paiements (de factures) à réconcilier et à ventiler (21.319 K€) ;
- Prorata de redevances d'abonnement à reporter (9.225 K€) ;
- Subside alloué en 2019 au projet '3S Labo#? (331 K€).

1.3. COMPTE DE RESULTATS

RESULTATS D'EXPLOITATION

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 44.929 K€.

Ventes et prestations

a) Chiffre d'affaires

VIVAQUA enregistre un chiffre d'affaires de 277.995 K€.

Il se compose du :

- produit de la vente de l'eau en gros à d'autres opérateurs (42.243 K€) ;
- produit de prestations de services Distribution et Assainissement (3.039 K€), ;
- la vente d'eau et de services accessoires aux abonnés bruxellois (135.377 K€) ;
- la redevance d'assainissement communal facturée aux abonnés bruxellois (63.385 K€) ;
- la redevance assainissement régional facturée aux abonnés bruxellois (32.044 K€) ;
- Autres Prestations (1.907 K€).

La hausse du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par l'effet ponctuel de la modification de la comptabilisation des redevances d'abonnements en 2019. Celui-ci consistait à enregistrer ces redevances prorata temporis sur l'exercice au cours duquel elles sont facturées.

b) Variation des en-cours de fabrication et commandes en cours d'exécution

Cette rubrique, d'un montant de 858 K€, reprend le solde net des mouvements sur les rubriques d'actif correspondantes, qui comprennent des matières et fournitures, des rémunérations et des charges diverses. Ces charges activées seront transférées vers les comptes adéquats destinés à recevoir ces produits et commandes terminés.

L'augmentation en 2020 correspond à la variation des stocks Produits finis des coques produites en 2020.

c) Production immobilisée

Cette rubrique, qui s'élève à 110.726 K€, comprend des matières et fournitures, des prestations tierces, des rémunérations et des charges diverses. Cet ensemble de charges est « activé » pour être affecté aux immobilisations corporelles. La contrepartie de ces éléments se trouve dans les rubriques des charges d'exploitation correspondantes.

Ce montant se répartit comme suit entre les différentes activités :

- SAP ISU : 6.820 K€ ;
- Production : 4.732 K€ ;
- Distribution : 21.491 K€ ;
- Assainissement 75.861 K€ (dont 5.938 K€ relatifs à la lutte contre les inondations) ;
- Bâtiments et autres activités de support : 1.822 K€.

d) Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, d'un montant de 37.066 K€, est essentiellement composée du subside régional de 27.390 K€, de la dispense partielle de versement du précompte professionnel dans le cadre des travaux en Recherche & Innovation (921 K€) et du travail en équipe (1.910 K€), du produit des immeubles mis en location (733 K€), du recouvrement des frais de citation (2.306 K€) et de récupérations de charges diverses.

e) Produits d'exploitation non récurrents

Cette rubrique d'un montant de 7.344 K€, composé essentiellement des plus-values réalisées lors de la vente d'actifs immobilisés (1.512 K€), de la dispense partielle de versement du précompte professionnel dans le cadre des travaux en Recherche & Innovation (3.619 K€) et du travail en équipe (1.150 K€) et ce pour la partie antérieure à 2020 ainsi que, en 2020, d'un montant de 1.063 K€ de recettes diverses (essentiellement liées au solde du retrait des communes flamandes).

Coût des ventes et des prestations

a) Approvisionnements et marchandises

Cette rubrique comprend essentiellement des matériaux mis en consommation directe pour des travaux d'exploitation ou d'investissement sur le réseau ou des achats de matériaux transitant par les comptes de stock.

b) Services et biens divers

Cette rubrique d'un montant de 140.181 K€ comprend essentiellement :

- Des recours à la sous-traitance pour des travaux d'investissement et d'exploitation (80.599 K€)
- Les redevances pour l'assainissement régional en RBC versées à la SBGE (32.043 K€ K€) ;
- Des frais administratifs divers (11.264 K€) dont :
 - Primes d'assurances pour les dégâts causés par les activités de l'Intercommunale (2.737 K€)
 - Autres primes d'assurances (véhicules, bâtiments, décès, ...) (1.762 K€)
- Frais de recouvrement des factures impayées (1.942 K€)
- Frais postaux (1.162 K€)
- Frais de rétributions diverses (3.456 K€)
- Des frais de prise en location (véhicules, immeubles, ...) (987 K€)
- Des frais de consommation d'énergie et d'eau (8.529 K€)
- Des frais de consultations et autres prestations liées, principalement liées aux différentes initiatives prises dans le cadre de VIVANext (6.724 K€)

c) Rémunérations, charges sociales et pensions

N°	BE 0202.962.701	C-app 7
----	-----------------	---------

Cette rubrique reprend les rémunérations ainsi que charges sociales, cotisations ONSS, pécule de vacances du personnel ouvrier et administratif temporaire et définitifs (122.562 K€).

d) Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles
 Cette rubrique, d'un montant de 59.429 K€, comprend essentiellement la dotation d'amortissements des immobilisations corporelles (46.253 K€) ainsi que, et ce depuis 2005, l'amortissement de la réévaluation des immobilisés (3.493 K€).

Depuis 2010, se retrouve également l'amortissement des frais de restructuration liés aux pensions qui s'élève à 8.500 K€. Depuis 2014, suite au transfert des débiteurs pour fonds de pension en frais d'établissement, un montant complémentaire de 1.183 K€ est amorti.

e) Réduction de valeur sur stocks et créances commerciales

La réduction de valeur sur stocks fait l'objet d'une dotation de 116 K€ essentiellement due à des mouvements moins fréquents d'articles de stock.

Les créances commerciales font l'objet d'une réduction de valeur additionnelle de 5.729 K€ ; ce montant important résulte pour l'essentiel de la modification de la règle d'évaluation relative à ces créances arrêtée en 2020.

f) Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique d'un montant de 1.934 K€ résulte de :

- l'utilisation de la provision sociale (3.177 K€) ;
- la dotation pour provision sociale (gratification fin de carrière et heures et congés à récupérer) (4.647 K€) ;
- l'utilisation de provision pour rénovation bétons de Tailfer (513 K€) ;
- la dotation pour provision litige entrepreneur (320 K€) ;
- la dotation de la provision pour réactivation charbon actif en grains (963 K€) ;
- l'utilisation de la provision pour réactivation charbon actif en grains (306 K€).

g) Autres charges d'exploitation

Cette rubrique d'un montant de 38.558 K€ comprend essentiellement :

- Le montant des factures des abonnés devenues irrécouvrables (3.273 K€) ;
- La dotation au fonds social de l'eau (1.910 K€) ;
- La dotation au fonds de solidarité internationale (330 K€) ;
- Le montant servant à couvrir les charges administratives et logistiques résiduelles pesant sur les communes associées et découlant directement ou indirectement de l'exploitation des infrastructures de distribution d'eau et de collecte des eaux usées (12.595 K€) ;
- Les taxes et redevances wallonnes sur prises d'eau potabilisables (20.107 K€) ;

h) Charges d'exploitation non récurrente

Cette rubrique, d'un montant de 7.722 K€, enregistre les moins-values réalisées lors de la vente d'actifs immobilisés (essentiellement des machines et outillage), les frais de consultation relatifs à l'obtention de la dispense de versement du précompte professionnel dans le cadres des activités de recherche et développement et le travail en équipe (436 k €) ainsi qu'en 2020, le montant de 7.200 K€ tel que proposé par Hydralis à la FSMA, en application de la Loi sur les Institutions de Retraite Professionnelle, et qui correspond à une prise en charge partielle par VIVAQUA du déficit de rendement enregistré par Hydralis en 2020.

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS

Produits financiers

Ils se composent principalement d'amortissements de subsides accordés par les pouvoirs publics ainsi que des interventions tierces sur des investissements et imputés au compte de résultats (1.053 K€).

Ils se composent également du résultat des placements de trésorerie, de différences de change et de divers autres produits financiers (41 K€).

Charges financières

Elles comprennent les charges des intérêts des emprunts contractés pour les investissements (16.000 K€) et, depuis 2009, également la charge des intérêts de l'emprunt destiné à couvrir les engagements en matière de pension (6.503 K€).

Les charges financières diverses représentant pour l'essentiel la rémunération de la garantie régionale sur le 2ème programme de financement de la BEI ainsi que les commissions de réservation dues sur ce programme de financement (1.014 K€).

Les charges financières ont également été positivement impactées par une reprise de provision pour risque financier (-1.840 K€).

1.4. AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 24.345 K€. Ce montant est intégralement affecté aux réserves immunisées (voir supra, commentaire y relatif).

2. EVOLUTION DES AFFAIRES

Si le chiffre d'affaires 2020 de VIVAQUA n'a pas été trop impacté par la crise du COVID (les volumes facturés restant dans une fourchette de variation classique d'un exercice à l'autre), différents postes de charge ont été plus sensiblement affecté, soit à la hausse (notamment en matériel de protection ou en révision de devis d'entrepreneurs afin de compenser les mesures de protections que ceux-ci se devaient de faire respecter par leur personnel), soit à la baisse (frais de carburant, essentiellement). De telles variations vont vraisemblablement encore se faire sentir en 2021, mais sans impacter fondamentalement le résultat net de l'entreprise ni son programme d'investissement.

La principale incertitude pour 2021 et 2022 résulte dans l'évolution des créances irrécouvrables résultant de faillites d'entreprises.

3. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS VIVAQUA EST CONFRONTEE

Compte tenu du cadre légal régissant les Organismes de Financement des Pensions tels qu'Hydralis (Loi sur les Institutions de Retraite Professionnelle du 27 octobre 2006), VIVAQUA est solidairement liée aux performances et aux contraintes prudentielles de ce dernier.

Ce risque est cependant partiellement couvert par les réserves immunisées constituées à cet effet et qui s'élèvent globalement, à fin 2020, à 107.409 K€ ainsi que par la provision de 23.376 K€.

VIVAQUA devra déposer pour le 30 juin 2021 auprès de Brugel, régulateur régional bruxellois pour les secteur de l'eau et de l'énergie, une proposition tarifaire couvrant la période 2022-2026 et ce sur base de la méthodologie finale adoptée par Brugel fin mars 2021. Brugel est appelée à statuer sur cette proposition à l'automne 2021.

4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nihil

5. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE VIVAQUA

Sans objet

6. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucun montant relatif aux recherches et développements n'est comptabilisé à l'actif du bilan. Aucune autre mention à ce sujet ne présente d'importance significative.

7. SUCCURSALES

VIVAQUA n'a aucune succursale.

8. JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUTE

Sans objet.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre d'une gestion prudente de ses engagements financiers, VIVAQUA a recours à des instruments de couverture de taux d'intérêts. Ces produits financiers portent sur des montants nominaux et des durées ne dépassant en aucun cas le montant nominal et la durée des emprunts sous-jacents.

VIVAQUA ne prend de ce fait aucun risque spéculatif sur lesdits instruments, justifiant ainsi l'absence de comptabilisation en mark-to-market sur le bilan.

10. RAPPORT DE REMUNERATIONS

Pour l'exercice 2020 les rémunérations brutes des administrateurs s'élèvent au total à 75.497,51 €.

Parmi les administrateurs ayant perçu une rémunération, la rémunération la plus basse s'élève à 369,65 € et la plus haute à 12.417,48 €.

Ces rémunérations correspondent à un jeton de présence par réunion d'un montant de 124,85 € bruts par présence effective d'un Administrateur lors des réunions du Conseil d'Administration (120 € à indexer) ou de réunions préparatoires et de 312,12 € par présence à ces mêmes réunions pour le Président et le Vice-Président (300 € à indexer). Ces montants correspondent aux montants prévus par l'Ordonnance régionale réglementant cette matière.

Le Conseil d'Administration vous propose d'approuver les comptes annuels après avoir pris connaissance du rapport du Réviseur d'entreprise.

N°	BE 0202.962.701		C-app 7
----	-----------------	--	---------

Fait à Bruxelles, le 28/04/2021
Pour le Conseil,
Bernard Van Nuffel
Président



VIVAQUA SC

Rapport du commissaire
31 décembre 2020

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING



VIVAQUA SC

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative VIVAQUA (la "Société"), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'Assemblée générale du 1er juin 2017, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de VIVAQUA durant six exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 1.722.419.520,95 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 24.344.528,33.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date,

conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in his own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit SC - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interauidit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version en cours de révision) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés ou, à partir du 1^{er} janvier 2020, du Code des sociétés et des associations.

Bruxelles, le 19 mai 2021

RSM INTERAUDIT SC
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR



KARINE MORRIS
ASSOCIÉE



Digitally
signed by
Pierre
Warzee

PIERRE WARZÉE
ASSOCIÉ

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1.183,2	1.042,8	140,4
Temps partiel	1002	257,4	175,9	81,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1.320,6	1.132,5	188,1
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	1.560.220	1.355.666	204.554
Temps partiel	1012	228.703	156.138	72.565
Total	1013	1.788.923	1.511.804	277.119
Frais de personnel				
Temps plein	1021	87.230.545	75.674.199	11.556.346
Temps partiel	1022	13.028.451	8.533.636	4.494.815
Total	1023	100.258.996	84.207.835	16.051.161
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	1.320,6	1.132,5	188,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	1.802.896	1.545.001	257.895
Frais de personnel	1023	96.650.180	81.197.344	15.452.836
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	1.195	207	1.356,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1.146	207	1.307,3
Contrat à durée déterminée	111	49		49
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1.047	144	1.161
de niveau primaire	1200	605	76	666
de niveau secondaire	1201	254	43	288,3
de niveau supérieur non universitaire	1202	119	18	133,2
de niveau universitaire	1203	69	7	73,5
Femmes	121	148	63	195,3
de niveau primaire	1210	35	6	39,5
de niveau secondaire	1211	43	22	59,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	44	26	63,6
de niveau universitaire	1213	26	9	32,4
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	60	6	64,7
Employés	134	497	109	579,7
Ouvriers	132	638	92	711,9
Autres	133			

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	87		87
210	38		38
211	49		49
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	61		61
310	47		47
311	14		14
312			
313			
340	33		33
341			
342	10		10
343	18		18
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	812	5811	187
Nombre d'heures de formation suivies	5802	9.497	5812	2.355
Coût net pour la société	5803	708.971	5813	175.806
dont coût brut directement lié aux formations	58031	708.971	58131	175.806
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	125	5831	60
Nombre d'heures de formation suivies	5822	504	5832	184
Coût net pour la société	5823	37.625	5833	13.736
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

Bruxelles, le 12 avril 2021.

Mesdames, Messieurs,

Concerne : Comptes annuels 2020 – Rapport des rémunérations des administrateurs

Conformément à l'article 100, §1, 6°/3 qui stipule : « Pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle tel que défini à l'article 5: un rapport de rémunération donnant un aperçu, sur une base individuelle, du montant des rémunérations et autres avantages, tant en espèces qu'en nature, accordés directement ou indirectement, pendant l'exercice social faisant l'objet du rapport de gestion, aux administrateurs non exécutifs ainsi qu'aux administrateurs exécutifs pour ce qui concerne leur mandat en tant que membre du conseil d'administration, par la société ou une société qui fait partie du périmètre de consolidation de cette société. »

En conclusion de quoi, je vous invite à trouver ci-dessous l'aperçu sur base individuelle du montant des rémunérations accordées directement aux administrateurs de VIVAQUA sur base des Arrêtés d'exécution bruxellois respectivement des 7 septembre 2017 & 4 octobre 2018.

NOMS ET PRENOMS	Net Imposable	Préc. Prof. 37,35%	Ret / Remb diverse	Net à payer
VAN NUFFEL BERNARD	12.417,48	4.637,93	65,60	7.845,15
WILMART GUY	12.405,24	4.633,37	0,00	7.771,87
BIERMANN JONATHAN	3.725,86	1.391,60	0,00	2.334,26
LOODTS VANESSA	3.730,76	1.393,42	0,00	2.337,34
MARCUS CATHY	2.859,27	1.067,92	0,00	1.791,35
PINXTEREN ARNAUD	0,00	0,00	0,00	0,00
VANDE WEYER MARC	3.728,31	1.392,52	0,00	2.335,79
BASSAMBI ILUMBE JEAN-YVES	1.615,70	603,45	0,00	1.012,25
BEN ABDELMOUMEN ANAS	1.615,70	603,45	0,00	1.012,25
BOUFRAQUECH KHALIL	1.615,70	603,45	0,00	1.012,25
DE REUSME ROMAIN	2.115,09	789,97	0,00	1.325,12
DEVILLE QUENTIN	1.613,25	602,54	0,00	1.010,71
ERALLY THOMAS	2.487,19	928,94	0,00	1.558,25
GOETGHEBUER LISE	1.243,60	464,47	0,00	779,13
GOSSÉ ELS	1.121,20	418,76	0,00	702,44
JANSSEN SERGE	1.615,70	603,45	0,00	1.012,25
LHOIR CAROLINE	991,45	370,30	0,00	621,15
MGHARI ABDELLATIF	744,20	277,95	0,00	466,25
MILIS DIDIER	369,65	138,07	0,00	231,58
MOLDERS DIDIER	871,50	325,50	0,00	546,00
MORENVILLE CATHERINE	1.613,25	602,54	0,00	1.010,71
MULLER-HUBSCH SUZANNE	1.243,60	464,47	0,00	779,13
PERSOONS GABRIEL	1.738,10	649,17	0,00	1.088,93
SCOURNEAU VINCENT	0,00	0,00	0,00	0,00
SMAHI ABDESSELAM	1.490,85	556,82	0,00	934,03

STOKKINK DENIS	1.613,25	602,54	0,00	1.010,71
TAITTINGER VIRGINIE	2.487,19	928,94	0,00	1.558,25
ZAPPALA ALESSANDRO	1.366,00	510,19	0,00	855,81
CATS JEAN-FRANCOIS	2.904,96	1.085,02	0,00	1.819,94
VERWILGHEN NADIA	2.904,96	1.085,02	0,00	1.819,94
LAPERCHE PIERRE	749,10	279,79	0,00	469,31
EVRAUD DANIELLE	499,40	186,52	0,00	312,88
BLAMPAIN Michel	0,00	0,00	0,00	0,00
	75.497,51	28.198,08	65,60	47.365,03

Pour info : Le montant du jeton s'élevait à 306 € depuis le 01/10/2018 – 312,12 € depuis le 01/04/2020 (indexation) pour le Président & les Vice-présidents, pour les autres membres le montant du jeton s'élevait à 122,40 € depuis le 01/10/2018 – 124,85 € (indexation) depuis le 01/04/2020. Le montant des retenues / remboursements diverses correspond aux paiements relatifs à des dépenses professionnelles.